

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAE 81** Subventions d'investissement (3.000.000 euros) et conventions avec quinze organismes de recherche dans le cadre de l'appel à projets Emergence(s).

**Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention d'investissement à des organismes et établissements d'enseignement supérieur et de recherche et de l'autoriser à signer une convention avec ces organismes et établissements ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement est attribuée aux organismes suivants :

- 180.000 euros à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pour le compte du Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités - Fonds Yan Thomas, pour le projet « Mères et bébés en prison : développement de l'enfant, care, autonomie et droit » dirigé par Edouard Gardella ;
- 225.000 euros au CNRS Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, pour le compte de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, UPR 841, pour le projet « Le Paris bénédictin du XVIIe siècle, carrefour de l'Europe savante » dirigé par Jérémy Delmulle ;
- 235.000 euros à l'Ecole pratique des hautes études, pour le compte du Centre de recherches sur les civilisations de l'Asie orientale, pour le projet « Archéologie himalayenne : culture matérielle et réseaux du passé » dirigé par Laurianne Bruneau ;
- 190.000 euros au Museum national d'Histoire naturelle, pour le compte du Centre d'écologie et des sciences de la conservation, UMR 7204, pour le projet « Métriques et pratiques de la ville propre » dirigé par Sabine Bognon ;

- 130.000 euros à Sorbonne Université - CNRS, pour le compte du Centre Roland Mousnier, UMR 8596, pour le projet « Le pari de la mixité. Les mariages mixtes interconfessionnels dans quelques villes européennes (1792-1914) » dirigé par Michaël Gasperoni ;
- 210.000 euros à l'Inserm, pour le compte du Centre de Recherche des Cordeliers, U 1138, pour le projet « Immunoregulation of pancreatic islets during physiological stress » dirigé par Elise Dalmas ;
- 210.000 euros à Sorbonne Université - CNRS, pour le compte du Laboratoire de Biologie computationnelle et quantitative, UMR 7238, Institut de Biologie Paris-Seine, pour le projet « Cell-to-cell variations in adaptation to DNA damage and replicative senescence » dirigé par Zhou Xu ;
- 210.000 euros à l'ESPCI, pour le compte du Brain Plasticity Unit, pour le projet « Decode the formation of long-term memories » dirigé par Gisella Vetere ;
- 210.000 euros à l'Inserm, UMR 1149, pour le compte du Centre de recherche sur l'inflammation, pour le projet « Predicting Outcome of patients with cirrhosis using circulating extracellular Vesicles » dirigé par Pierre-Emmanuel Rautou ;
- 210.000 euros à l'Inserm, UMR-S 1270, pour le compte de l'Institut du Fer-à-Moulin, pour le projet « Neural mechanisms for the normal and pathological processing of aversive memories during sleep » dirigé par Gabrielle Girardeau ;
- 205.000 euros à l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique, pour le projet « Artificial Creative Intelligence with variable time granularities » dirigé par Philippe Esling ;
- 205.000 euros à l'Université Paris Diderot, pour le compte du Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques, pour le projet « Semiconductor waveguide lattices for spatial entanglement » dirigé par Florent Baboux ;
- 200.000 euros à l'Ecole normale supérieure, pour le compte du Laboratoire de Géologie, UMR 8538, pour le projet « Development and effect of inelastic deformation in the subduction earthquake cycle » dirigé par Jean-Arthur Olive ;
- 210.000 euros à l'Université Paris Diderot, pour le compte du Laboratoire Matière et Systèmes complexes, UMR 7057, pour le projet « Magnetic artificial muscle tissue model : a new tool to explore muscle dysfunction and dynamics » dirigé par Myriam Reffay ;
- 170.000 euros à Sorbonne Université, pour le compte de l'Institut parisien de chimie moléculaire, UMR 7057, pour le projet « Isolated switchable polyoxometalates onto nanostructured surfaces : a step towards information storage in single molecules » dirigé par Florence Volatron.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et ultérieurs, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**